



Un chapitre sera consacré à la série « Piscines verticales » dans « Atlas des régions naturelles », qui paraîtra en octobre prochain chez oursuite éditions. Archive-arn.fr  
ÉRIC TABUCHI/ATLAS  
DES RÉGIONS NATURELLES

Par Isabelle Rey-Lefebvre

**S'**il y en a qui n'ont pas le temps de piquer une tête, et encore moins de canoter sur une tranche de pastèque gonflable, ce sont bien

les piscinistes, noyés sous les commandes. Plonger dans sa piscine est en effet devenu, depuis quelques années, une passion française. Avec trois millions de bassins existants (soit un pour 27 habitants), notre pays est le champion européen, loin devant l'Espagne et l'Italie, et le deuxième mondial, derrière les États-Unis. Les commandes ont décollé à partir de 2014 et explosé lors du premier confinement de 2020, faisant un bond de 28 % par rapport à 2019, soit 197 000 piscines livrées, dont 60 000 bassins enterrés. « Nous n'atteindrons pas les 200 000 par an, car l'outil industriel ne suit pas, les 3 000 piscinistes de France travaillent déjà au maximum de leurs capacités et manquent même de bras », constate Stéphane Figueroa, président de la Fédération des professionnels de la piscine (FPP).

Tout concourt au désir de baignade à domicile, pas seulement les canicules à répétition ou l'industrialisation du secteur, qui rend les prix plus accessibles, mais aussi un mouvement de repli sur le foyer et la cellule familiale, exacerbé par la pandémie de Covid-19 et les restrictions de déplacement, loin des piscines municipales bondées, chlorées, bruyantes et parfois théâtres d'incivilités (et on ne parle pas de ceux qui ont oublié de ramasser leurs Curly).

Les Français confirment, de sondage en sondage, l'attachement à la maison et au jardin et, singulièrement depuis deux ans, envisagent de moins en moins de s'en éloigner : « Le confinement a bouleversé les habitudes et provoqué une chute inédite du taux de départs en vacances, passé de 62 %, avant la crise, à 42 %, en mai 2020 », explique Sandra Hoibian, du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). Du jamais-vu en plus de

quarante ans puisque, à titre de comparaison, lors de la crise financière de 2008, ce taux n'avait diminué que de 4 points. Les raisons financières sont le premier motif, mais il y a aussi la difficulté à s'organiser et, pour une fraction des Français, la distance voire la détérioration des liens que la crise a révélée entre eux et leurs proches. » Ce désir de rester chez soi, de bricoler, de jardiner, se traduit donc aussi par l'envie de disposer d'une piscine à soi, d'où l'envolée du marché.

« Le soleil et la chaleur sont nos meilleurs commerciaux », clame David Moreau, un des fondateurs d'Esprit Piscine, un groupement de trente professionnels, spécialisé dans le sur-mesure plutôt haut de gamme et les bassins enterrés en béton, qui en livre environ 300 par an à des prix allant de 25 000 à 300 000 euros. « Fini, le haricot bleu azur : la tendance est aux formes simples, rectangulaires, couleur gris torrent, avec une large marche où les parents peuvent s'asseoir, les pieds dans l'eau, et surveiller les enfants, et parfois, un espace à remous », explique M. Moreau.

Le rêve des Français n'est donc pas la piscine hollywoodienne, avec cascade, grotte artificielle, fosse à plongeons et toboggan vertigineux que vantent des programmes télévisés comme *Les Rois de la piscine* (sur 6Play). Les bassins modernes n'ont, sauf couloir de nage, rien de sportif : « Les jardins étant de plus en plus petits, les bassins le sont aussi. En moyenne, 8 mètres par 4, à fond plat, dans

1,30 mètre de profondeur », détaille Jean-Louis Desjoyaux, PDG de l'entreprise stéphanoise du même nom, fondée par son père en 1969 et devenue leader du secteur, dont 40 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'export (Allemagne, Belgique, Suisse...). Desjoyaux a mis au point des procédés industriels de construction et de filtration sans canalisation en sous-sol, intégrés ou posés au bord, qui dispensent de construire un local spécifique. « Nos techniques participent à la baisse des prix, et donc à la démocratisation de la piscine privée », explique M. Desjoyaux. Cela se fait souvent en deux étapes : une première piscine hors sol, avant que le client se décide pour un bassin enterré ou semi-enterré. Nous avons encore de belles années de croissance devant nous. »

Le bassin rétrécit, mais les équipements se multiplient pour simplifier l'entretien et en réduire le coût, notamment ne jamais avoir à changer l'eau, dont la consommation est ainsi ramenée à 3 ou 4 mètres cubes par an, de quoi compenser l'évaporation. Une couverture du bassin permet, la nuit, de conserver l'eau propre et à température ; une pompe à chaleur allonge la période d'utilisation avant et après l'été (en région parisienne, elle pourrait, sinon, se limiter à une trentaine de jours) ; des robots nettoyeurs et des systèmes de contrôle de l'acidité de l'eau assurent sa longévité sans abuser de produits chlorés. Depuis la loi Raffarin de 2003, un système de sécurité enfants,

## « Je suis étonné de voir les sommes que les locataires sont prêts à déboursier pour un après-midi de baignade »

Nicolas, propriétaire d'une piscine en Seine-et-Marne

alarme ou clôture, est, en outre, obligatoire (selon Santé publique France, 19 % des 1 650 noyades annuelles ont encore lieu dans des piscines privées).

« Si tout le monde veut sa piscine privée, avec la douche attenante, ce n'est pas, malgré les efforts techniques de ces dernières années, soutenable en regard de ce bien commun qu'est l'eau », estime Jean-Claude Oliva, directeur de la Coordination Eau bien commun, association qui milite contre la privatisation de cette ressource. La solution serait de pénaliser cet usage que nous jugeons superflu, au-delà du confort, par une tarification progressive », suggère-t-il.

« Les piscines étaient, autrefois, un symbole de luxe et d'aisance financière et, comme souvent, les habitudes des classes aisées se diffusent et sont adoptées par les autres milieux », observe Monique Eleb, sociologue de l'habitat. Elle-même en a fait construire une dans sa maison de vacances ardéchoise : « Pour convaincre nos enfants qui, devenus ados, ne voulaient plus y venir, se

souvent-elle. C'est indéniablement un lieu de retrouvailles, de sociabilité où amis, voisins et copains des enfants rappliquent pour piquer une tête. »

« Mes enfants, qui ont largement passé la trentaine, m'ont interdit, après le décès de mon mari, de vendre notre maison familiale avec piscine, raconte cette hôte de l'air à la retraite. Ils adorent que nous nous y retrouvions le dimanche pour une baignade et un barbecue. »

« Quel bonheur de passer le confinement dans une maison avec jardin paysager de 1 000 mètres carrés et piscine », confie Nicolas, 40 ans, enseignant en Seine-et-Marne, père de trois enfants de 2 à 6 ans. « C'est si agréable de nager à l'air libre, dans le calme, entouré de nature... » Il a fait construire la sienne en 2018 (ses deux voisins ont, depuis, fait de même) et la propose désormais en location à la demi-journée sur la plate-forme spécialisée Swimmy, jeune start-up créée en 2017 qui, en 2020, a enregistré 16 000 locations et en envisage 40 000 en 2021, dans les 3 000 piscines qu'elle propose.



ENQUÊTE

# La piscine, nouveau totem Les Français sont champions d'Europe... de la piscine privée. Une passion renforcée par quinze mois confinés. Et ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir la leur peuvent louer celle du voisin

« Avec ma femme qui travaille dans le social, nous voulions partager cet équipement pour le plaisir de rencontrer des gens, mais dès la première année, en 2019, nous avons été victimes de notre succès, recevant, en haute saison, une vingtaine de demandes par jour. J'ai doublé les tarifs, aujourd'hui à plus de 40 euros par personne, c'est toujours plein et je suis étonné de voir les sommes que les locataires sont prêts à déboursier pour passer un après-midi de baignade, confie-t-il. J'ai trois types de clients : des mères de famille avec enfants, des jeunes qui viennent "entre potes" et un public plus communautaire, musulman, qui recherche un lieu de baignade à l'abri des regards. C'est très convivial, nous sommes souvent invités à l'apéro ou à partager le gâteau d'anniversaire », témoigne-t-il.

La location à la journée de piscines privées connaît, depuis à peine deux ans, un succès spectaculaire qui fait celui d'une multitude de plates-formes telles que We Peps, Louez-moi, Sa piscine, Kiwiiz, MyPrivatePool, Louer une piscine... L'activité est lucrative pour tous : Nicolas, par exemple, en a tiré, en 2020, plus de 1 000 euros chaque mois d'été, ce qui lui permet d'amortir son équipement, tandis que Swimmy perçoit une commission de 37 %.

Thierry, infirmier de nuit, vit à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) et a presque fait de la location de sa piscine un deuxième job, qui lui rapporte entre 2 000 et 2 500 euros par mois ouvré :

« J'adore m'en occuper. Tous les matins, ça me détend et je l'équipe toujours plus, avec bar, sauna, jacuzzi, sono, éclairage du bassin, pour en faire un coin sympa. » Dans la pool-house, les locataires trouvent toilettes, congélateur, réfrigérateur et tout le nécessaire à de petites réceptions, du vin d'honneur aux fiançailles, en passant par les enterrements de vie de jeune fille, « qui peuvent être bruyants », soupire-t-il. Plusieurs groupes de femmes maghrébines sont devenus des habituées. « Si ma femme n'avait pas dit "stop", je la louerais tous les jours ! », assure Thierry.

Dans son grand jardin de presque un hectare, avec une piscine semi-enterrée de 9 mètres sur 5 et une terrasse de 100 mètres carrés, à Chailly-en-Brie (Seine-et-Marne), Joëlle, 70 ans, peut accueillir jusqu'à une trentaine de personnes à la fois. Elle loue par We Peps et cela lui rapporte environ 20 000 euros par an : « J'adore cela ! Je suis commerciale dans l'âme et, bien sûr, cela m'aide à entretenir cette grosse maison, un peu lourde pour moi seule. »

« Une telle location est possible partout en France, où l'offre et la demande sont très bien réparties », se félicite Benjamin Poutier, fondateur de la plate-forme We Peps, qui, elle, perçoit 7 % de commission. La réouverture progressive des piscines municipales, après quinze mois d'arrêt forcé, ne devrait pas remettre en cause cet engouement pour la piscine à usage privé, fut-ce un après-midi de temps à autre.

LES PISCINES PUBLIQUES À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU MODÈLE

## Mouvements de bassins

**A** l'époque où seuls les riches pouvaient s'offrir un bassin, la piscine municipale, née dans les années 1930, a longtemps symbolisé l'effort de la cité pour l'accès de ses citoyens modestes à la baignade et à la pratique de la natation. C'est au retour des Jeux olympiques de 1968, organisés à Mexico, les nageurs français n'ayant glané qu'une médaille de bronze, que le gouvernement Pompidou, vexé, réagissait en lançant le plan 1 000 piscines. Deux drames, à l'été 1969, un dans la Loire, l'autre dans le lac Léman, où des dizaines d'adolescents se sont noyés, ont démontré par ailleurs un grave déficit dans l'apprentissage de la natation.

La France a ainsi vu pousser, entre 1969 et 1977, de 600 à 700 bassins modèles Caneton (196), Tournesol (183, repérable à sa coupole à hublots) ou encore Iris, Plein-Ciel, Plein-Soleil. Ces équipements souvent petits, réservés au sport et à l'enseignement plutôt qu'aux jeux, ont peu à peu lassé leur public et ruiné les budgets communaux en frais d'entretien, d'eau et d'énergie, rarement compensés par les recettes.

« Aujourd'hui, le parc des 6 646 bassins publics, soit une surface d'eau de 26 mètres carrés pour 1 000 habitants, est vieillissant, la moitié date d'avant 1985 », déplore Yves Rouleau, expert auprès de l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes) et coauteur du guide *Réussir sa piscine publique*. « Non seulement il ne répond pas aux nouvelles attentes, plus ludiques, du public, mais il s'avère énergivore. » De nouveaux procédés, économes en énergie et en eau, utilisant le solaire, facilitent l'équilibre économique.

Face à la vétusté de leurs équipements, certaines communes les ont carrément fermés, le cas le plus emblématique étant la ville de Marseille sous l'ère Gaudin, épinglée

dans un rapport sévère de la cour régionale des comptes, de février 2018. Les auteurs relevaient que la ville disposait, en 2008, de 25 bassins dont seulement 15 étaient encore en activité huit ans plus tard, en 2016, dont 5 ouverts l'été, et pratiquement aucun dans les quartiers populaires.

Les élus intercommunaux, puisque c'est souvent leur compétence, doivent aussi faire face, dans leurs centres aquatiques, aux incivilités, bagarres, refus de se doucher, de porter un bonnet de bain, d'obéir aux consignes des maîtres-nageurs... « Les fortes chaleurs ont, chez tout le monde à la recherche d'un peu de fraîcheur, un effet amplificateur des comportements d'irrespect des règles et des autres usagers », observe Cyril Cloup, délégué général de l'Andes. En juin 2019, par exemple, les villes de Puteaux et de Neuilly réservaient l'accès des bassins aux résidents et abonnés à la suite de bousculades dues à une affluence record. « L'ambiance du lieu et sa quiétude dépendent beaucoup du comportement des maîtres-nageurs sauveteurs, qui en sont le visage, les animateurs, les pacificateurs, rappelle M. Rouleau. Malheureusement, dans certains équipements, ils ne restent pas longtemps et ne sont pas faciles à recruter. »

L'un des premiers objectifs de la piscine publique est d'apprendre à nager à tous les enfants de moins de 12 ans et d'assurer aux plus jeunes ce que l'on appelle une « aisance aquatique », une expérience de l'immersion. Mais seuls 58 % des élèves de CM2 déclarent pouvoir parcourir 50 mètres dans l'eau, une proportion qui ne décolle pas depuis des années. Cette activité pédagogique, civique, citoyenne voire sanitaire, entièrement à la charge des communes ou des intercommunalités, occupe 20 % du temps d'ouverture des équipements et de leurs grands bassins d'au moins 25 mètres de long.

Les sportifs mobilisent 20 % du temps, le grand public 50 % et 10 % sont réservés aux activités ludiques de type bébés nageurs et aquagym, ou à des créneaux pour seniors, une classe d'âge dont la fréquentation est en forte hausse. « Ces piscines, ou plutôt ces centres aquatiques, sont des lieux inégalés de mixité générationnelle et sociale à condition que les élus aient adapté leurs équipements à ces nouveaux usages », précise M. Rouleau.

Plus question d'aligner les nageurs dans des couloirs de bouées ! Le public réclame plusieurs bassins aux usages variés, dont certains en plein air – ce qui est le cas de seulement 45 % d'entre eux, aujourd'hui –, voire en pleine nature ou « nordiques » – c'est-à-dire proposant une eau à 26 degrés, été comme hiver –, des jeux (toboggans, jets d'eau, pataugeoires pour les tout-petits, rivière animée, pentagliss pour débarouler à plusieurs...), des services (bar, restaurant, voire espace beauté, spa, jacuzzi)... Le nouveau parc aquatique de Limoges, ouvert en 2015, propose ainsi un bassin de 50 mètres pour les sportifs, un petit bassin à fond amovible pour l'ajuster à la taille des enfants en apprentissage, un espace de jeux, avec vagues, îlot et fontaine, et un espace beauté avec hammam, sauna, bain à remous, masseur et esthéticienne. « Un bel équipement, très fonctionnel, se félicite Sylvie Rozette, adjointe au maire chargée des sports et vice-présidente de Limoges Métropole. Mon seul regret est que la concession ne prévoio pas suffisamment de créneaux pour accueillir des championnats. »

« Disposer d'un beau centre aquatique reste un atout, un projet structurant pour le territoire », assure Cyril Cloup, de l'Andes. Surtout quand « sa gestion par l'intercommunalité permet une offre plus cohérente sur le plan géographique », renchérit Yves Rouleau. Moralité : le plouf collectif n'a pas encore fait flop.

## Le trampoline a su rebondir

**D**ans la France vue d'avion (ou du drone), on voit depuis quelques années apparaître de drôles de verrues rondes dans les jardins. Des trampolines de 3,60 m de diamètre, en moyenne, sur lesquels rebondissent joyeusement les enfants. Comme dans cette maison de Colombes, en région parisienne. Trois jeunes enfants partagent un trampoline, bondissent bras tendus vers le ciel, se mettent au défi de réaliser une figure ou tombent de tout leur poids. Ce sont des cris, des rires aussi. Ces petits kangourous enchaînent les rebonds, les sauts d'arrêt, des combinaisons plus acrobatiques, jouent à chat ou à la balle à l'intérieur de cette aire de jeu aussi attractive qu'un pot de miel, été comme hiver.

« Ils ont une grande liberté de mouvement, se dépensent, et puis on sait où ils sont », souligne Djamilia Djennane, leur joviale grand-mère, qui en a fait l'acquisition en 2018. « Si le ne pleut pas et qu'il fait plus de 10 degrés, cette activité ludique et physique qui améliore la coordination, l'équilibre et l'agilité constitue un excellent moyen de lutter contre la sédentarité de l'enfant », confirme Ludovic Richard, responsable gymnastique et sports acrobatiques chez Decathlon.

Inventé à des fins sportives par un gymnaste américain en 1934, l'agrès s'aventure sur le terrain des loisirs d'extérieur au début des années 1970, avant d'investir le jardin des particuliers à la fin des années 1980. Il est composé d'une bâche de plastique élastique tendue sur une armature métallique, aux différentes formes géométri-

ques, le plus souvent ceinte de filets de sécurité pour éviter les sorties de piste fracassantes.

« Chez les particuliers, le trampoline est acheté avant tout pour les enfants », explique Grégory Moreau, responsable commercial de France Trampoline, marque bordelaise spécialisée depuis cinquante ans dans le domaine. Nous avons assisté à une démocratisation notable du trampoline domestique et à de belles progressions de nos ventes, entre 2005 et 2010, avec des pics saisonniers entre mars et juin, avant une hausse sensible avec le Covid-19, depuis 2020. » La région parisienne et la Haute-Savoie caracolent en tête de leur clientèle. Même tendance haussière observée chez Decathlon, ces trois dernières années (+ 10 % par an), sur un marché concentré à 80 % en Amérique du Nord et en Europe, quasi inexistant en Asie. S'il a la cote auprès des enfants

voltigeurs, le trampoline n'indiffère pas les adultes, pour qui il est régressif et idéal pour lâcher prise et se muscler l'air de rien. Attention cependant au péril, et surtout au ridicule – qui heureusement ne tue pas. Isabelle Tinoco en savoure tous les bienfaits. « J'adore le trampoline, j'ai l'impression d'être une petite fille qui saute sur son lit. Je me détache du sol et de la réalité, j'ai l'impression de voler un peu jusqu'à ce que mes fessiers me rappellent à l'ordre ! », confie l'assistante fiscale quinquagénaire adepte de Fly Yoga, qui, si elle ne dispose pas d'un trampoline – faute de place, c'est le poulailler qui l'a emporté, dans son jardin de Saint-Denis –, ne manque jamais une occasion de bondir sur celui de son amie voisine. « Pour finir, je m'allonge et regarde le ciel, ça fait un bien fou ! Le trampoline, c'est mieux que la piscine ! »

Marlène Duret